

PLANTES PROTÉGÉES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Le Chêne sessile (*Quercus petraea*)

Le chêne sessile est un arbre majestueux qui déploie en hauteur des branches régulières et rectilignes, contrairement à ses cousins, le chêne pédonculé et le chêne rouge (ou d'Amérique). Ces derniers se développent plutôt en largeur, de manière tortueuse. On le trouve en Europe occidentale, centrale et du sud et en Asie Mineure.

Le chêne sessile est l'un des plus grands arbres d'Europe et peut vivre très vieux, jusqu'à 1000 ans. Robuste, le bois de chêne a été longtemps réservé aux usages les plus nobles : pour la marine ou en ébénisterie. Aujourd'hui, il est toujours utilisé en menuiserie, mais également pour d'autres usages, comme par exemple pour la construction de fûts (quel amateur de vin n'a pas entendu parler des fûts de chêne ?) et parfois en bois de chauffage.

Le chêne sessile est un arbre (vivant ou mort) qui héberge un nombre d'espèces de la faune et de la flore exceptionnels : entre 300 et 500 espèces dont oiseaux, insectes et mammifères. Par exemple, il abrite dans les trous de son tronc les chauves-souris et offre des glands à manger aux sangliers. Roi des arbres ou seigneur de la forêt, sa feuille est reprise sur les écussons qui identifient les agents forestiers des trois régions de Belgique.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le chêne sessile est majestueux et d'une hauteur spectaculaire, oscillant entre 20 et 45 mètres. La cime est ample et régulière, avec des branches bien réparties, et décroissante ce qui lui donne un port étalé en éventail.

Son écorce caractéristique est striée verticalement. Brune grisâtre, elle est un peu plus lisse sur les jeunes arbres, l'écorce se fissurant petit à petit pour laisser apparaître des rainures peu profondes et plus ou moins continues. Elles aideront le tronc à canaliser l'eau de pluie avant que celle-ci n'atteigne le sol.

C'est un arbre à feuillage caduc, c'est-à-dire qu'il perd ses feuilles en automne pour faire place à de nouvelles au printemps. La terre peut ainsi profiter des minéraux tombés et désagrégés sur le sol. Il change donc d'apparence au fil des saisons : il donne de l'ombre en été et apporte un bon ensoleillement en période hivernale. Les feuilles du chêne sessile ont un pétiole (queue de la feuille) d'environ 1 cm. D'un vert foncé, ses feuilles glabres et lobées sont alternées.

Le gland, fruit du chêne sessile, est rattaché directement aux branches sans pédoncule (pièce qui porte le fruit) : cette caractéristique a donné son nom au chêne dit « sessile », contrairement au chêne dit « pédonculé » qui dispose d'un long pédoncule entre la branche et le gland.





© CC Willow



Le tronc à l'écorce bien fissurée et les feuilles portant les glands sans pédoncule © CC



MODE DE REPRODUCTION

Le pollen est disséminé par le vent.

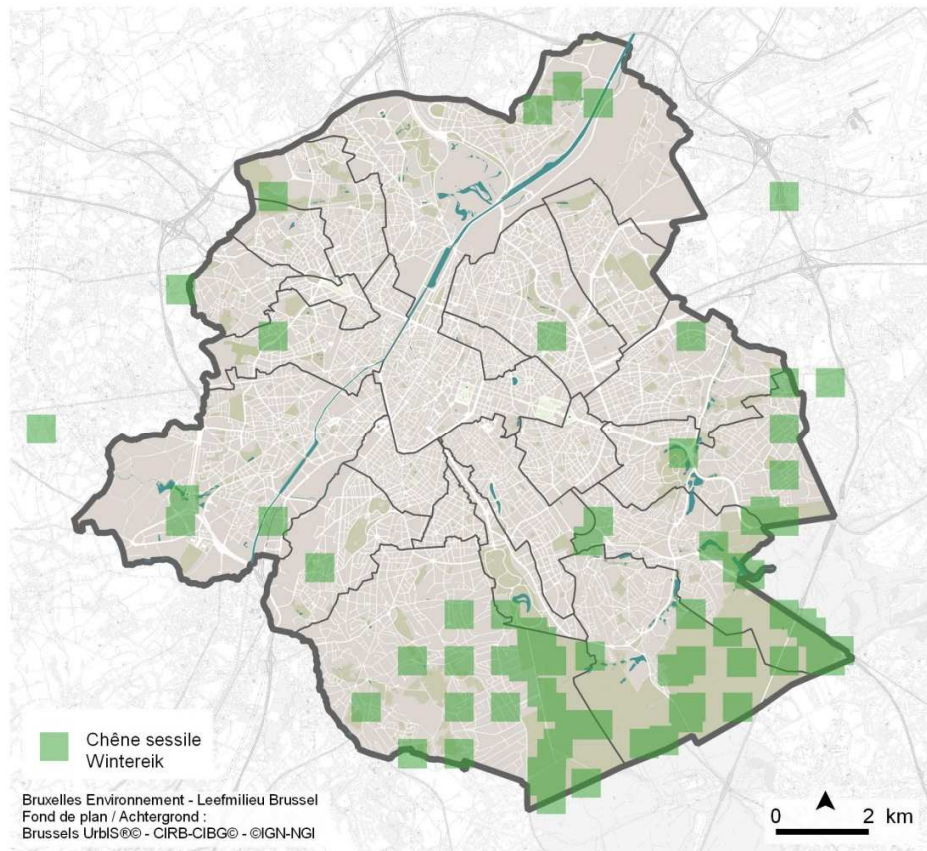
Le chêne sessile ne fructifie qu'à partir de l'âge de 60 à 70 ans. Les glands sont dispersés par les petits rongeurs et le geai des chênes, qui est très efficace dans la dispersion des graines, les emporte parfois sur de très longues distances : un geai peut ainsi propager de 2.000 à 3.000 glands par an !

DANS QUELS MILIEUX POUSSE-T-IL ?

Arbre typique de nos contrées, le chêne sessile apprécie les sols meubles et bien drainés. Il aime les climats doux et humides. C'est une espèce de demi-ombre finalement assez tolérante pour ce qui est de ses habitats, contrairement au chêne pédonculé un peu plus souvent solitaire et plus présent dans les milieux ouverts (bords de prairie, campagnes, etc.) Le chêne sessile est une espèce forestière regroupée en peuplements plus ou moins diversifiés.

RÉPARTITION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Le chêne sessile n'est pas une espèce particulièrement répandue en Région de Bruxelles-Capitale. C'est un arbre de grande importance d'un point de vue forestier. Il est plutôt rare de le trouver isolé.



Il n'est donc pas étonnant que le chêne sessile soit principalement présent en forêt de Soignes, venant diversifier astucieusement la hêtraie cathédrale. En effet, depuis quelques années, le chêne sessile fait partie du vaste programme de diversification des essences en forêt de Soignes. Grâce à ses racines profondes, il résiste aux tempêtes les plus violentes et supporte très bien les périodes sèches. Il s'agit donc d'une espèce à favoriser, pour faire face aux changements climatiques qui pourraient menacer le milieu forestier.

LA PETITE HISTOIRE

Grecs, Romains, Celtes puis Germains ont considéré le chêne sessile comme symbole de force et de courage. Dans leurs différentes mythologies, il était associé à l'une ou l'autre divinité. Le chêne était associé à Zeus, dieu du tonnerre dans la mythologie grecque, et à Donar, dieu de la foudre des Germains. À Rome, c'est Jupiter qui est associé au chêne. Chez les Celtes, les druides pratiquaient toutes sortes de rituels autour des chênes.

Pendant longtemps, les chênes étaient davantage cultivés pour leurs écorces et leurs fruits que pour leurs bois. Les glands servaient de fourrage aux porcs qui produisaient ainsi une viande ferme et goûteuse. Un « droit de glandage » était appliqué sur les lieux de choix où se nourrissaient les porcs.

PRESERVATION DES ESPECES

Contexte européen

Deux directives européennes visent à préserver la biodiversité en Europe. On y trouve une information précise (listes) sur les différents types d'habitats et d'espèces à protéger. Les États membres sont tenus de définir des zones de protection. En Europe, l'ensemble de ces domaines forment le réseau Natura 2000.

Contexte en Région de Bruxelles-Capitale

En mars 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté l'Ordonnance relative à la conservation de la nature, qui transpose les directives européennes.

Objectifs : protéger, gérer, restaurer des populations d'espèces de la flore et de la faune sauvages ainsi que leurs habitats, mais encore d'autres habitats naturels et des écosystèmes terrestres et aquatiques. Il s'agit en outre de prendre différentes mesures pour maintenir ou restaurer la qualité de l'environnement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Bruxelles Environnement pratique une gestion différenciée. Elle intervient de manière adaptée sur les différents milieux naturels afin que la faune et la flore puissent se développer au mieux. Par exemple : fauchage des prairies et des bords des routes deux fois par an, aménagement des berges des points d'eau, éclaircissement des arbres (pour un apport de lumière), suppression des pesticides, etc. La forêt de Soignes fait l'objet d'un plan de gestion spécifique, nécessaire au maintien de sa biodiversité.

La protection des espèces en Région de Bruxelles-Capitale

Il existe deux types de protection pour les espèces :

- une protection liée à leur milieu (dans une Zone Natura 2000) ;
- une protection directe de l'espèce, quel que soit l'endroit où elle se situe (même dans votre jardin).



Qu'est-ce qu'implique les statuts de protection pour chacun de nous ?

Il existe des mesures strictes pour protéger les espèces en Région de Bruxelles-Capitale.

Il est interdit de :

- cueillir, ramasser, couper, déraciner et détruire intentionnellement ces espèces dans leur aire de répartition naturelle et dans les zones où elles bénéficient de mesures de protection active ;
- détenir, transporter, faire le commerce ou échanger des spécimens prélevés dans la nature.

Protection spécifique du chêne sessile :

Le chêne sessile bénéficie d'une protection liée au milieu : il s'agit d'une espèce caractéristique de plusieurs habitats forestiers Natura 2000 : « hêtraies acidophile et atlantiques », « chênaies-charmaies ».

LE CHÊNE SESSILE EN UN COUP D'ŒIL

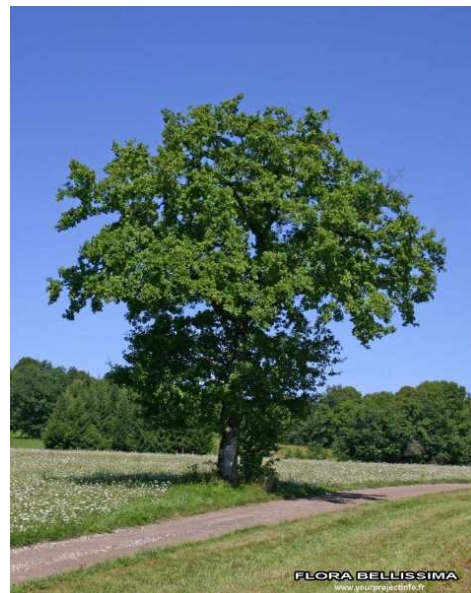
| | |
|------------------------------|---|
| Famille | Famille des Fagacées, qui comprend 900 espèces réparties en 7 à 9 genres et dont les plus connues sont le châtaignier, le hêtre et le chêne. |
| Noms | <ul style="list-style-type: none"> - Chêne sessile. - Nom Latin : <i>Quercus petraea</i>. - Aussi appelé chêne rouvre, chêne à trochets, chêne des pierriers, chêne noir ou chêne mâle. |
| Catégorie | <ul style="list-style-type: none"> - Grand arbre, forestier. - Très rustique. - Végétation vivace, feuillage caduc. |
| Habitat | <ul style="list-style-type: none"> - Demi-ombre. - Forestier, moins abondant dans les campagnes. |
| Période de floraison | Mai. |
| Couleur de floraison | Verte. |
| Taille « adulte » | <ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de 20 à 40 m. - Tronc : en moyenne 2 m de circonférence. |
| Nature du sol | <ul style="list-style-type: none"> - Sols filtrants, épais, légèrement acides : limons ou sables, ou parfois argiles. - Humus très variés et plus ou moins riches ou pauvres en éléments nutritifs. - Sols moyennement secs (ni secs ni très humides), à frais. - Tolère bien les sécheresses mais pas les sols trop humides. - La profondeur du sol a un impact sur la qualité du bois. |
| Mode de propagation | Par son gland qui est un fruit dit « akène » : c'est un fruit sec ne contenant qu'une seule graine. |
| Période de plantation | Automne. |



| | |
|------------------------------|---|
| Maladies, ravageurs | <ul style="list-style-type: none"> - Cervidés pour les jeunes arbres. - Chenilles qui défeuillent les branches. - Sensible à l'oïdium (poudre blanchâtre sur la feuille). - Gélivure : fente longitudinale à la base du tronc due au gel. |
| Risques | Les glands présentent un risque toxique pour les bovins, le cheval et le porc en doses très élevées (de l'ordre de 4kg de glands secs). |
| Espèces ressemblantes | Chêne pédonculé. |



Chêne sessile



Chêne pédonculé



Les feuilles sont pédonculées, ce qui prête à confusion sur le nom de l'espèce



Les feuilles sont sessiles...



Les glands sont sessiles



Les glands ont un pédoncule

EN SAVOIR PLUS

[Les zones Natura 2000](#)

Directives européennes :

- [La directive « Oiseaux » de 2009](#)
- [La directive « Habitats » de 1992.](#)

